



Monsieur Jean-Claude GONDARD
Directeur Général des Services de la Ville de Marseille

Marseille, le 26 mars 2020

Monsieur le Directeur général des Services,

Dans ce contexte particulièrement compliqué et stressant à tous les niveaux tant individuel que collectif, nos organisations ont à cœur en priorité d'aider au mieux l'Administration Municipale, notamment pour communiquer le plus largement possible les informations à destination des agents qu'il est toujours impossible de diffuser par les canaux habituels de la Ville de Marseille.

Nous tenons en conséquence à vous assurer de notre aide à ce niveau et n'hésitons pas à répondre aux agents quand ils nous sollicitent pour éviter que leurs questions (du moins celles dont nous connaissons la réponse) engorgent les services municipaux concernés.

Nous souhaiterions toutefois revenir vers vous concernant une situation qui tend à se développer ces derniers jours et qui génère non seulement inquiétude et colère chez les agents concernés.

S'agissant des positions administratives des agents demandés aux directions, des prises de position de certains managers sont inquiétantes.

Alors que le gouvernement demande par tous les moyens de communication possible de rester chez soi ("*Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés.*") et qu'il n'y a encore aucun moyen informatique remis en état de fonctionnement sur les postes de travail, certains managers - pas tous heureusement - (DGA, directeurs, chef de service) laissent entendre qu'ils vont demander bientôt aux agents de revenir travailler au bureau. Si dans un contexte de continuité de services essentiels et avec des outils en état de marche, cela est totalement fondé, sans outil et sans information claire sur les services essentiels, ce discours devient pervers !

Par ailleurs, certains responsables considèrent que les agents qui ne disposent pas d'outils personnels pour télétravailler ne peuvent en aucun cas être positionnés sur un poste en télétravail et que ceux-ci devraient en conséquence perdre leurs jours de RTT.

Il nous paraît nécessaire de rappeler que le télétravail (que nous vous avons réclamé depuis plus de deux ans) doit être organisé par l'employeur et que le matériel doit être fourni par celui-ci. Pénaliser les agents qui auraient tout à fait pu télétravailler si la VdM les avaient équipés plus tôt parce qu'ils n'ont pas de matériel personnel serait inadmissible !

En outre s'agissant de ceux qui occupent plutôt un poste de terrain et qui naturellement ne pourraient pas télétravailler, nos OS considèrent que la double crise actuelle justifierait aussi qu'ils ne perdent pas de RTT.

Force est de constater une fois de plus que faute de politique claire dans ce domaine et de ligne de conduite commune, les interprétations des règles vont bon train et se démultiplient à l'instar de ce que nous avons déjà vécu sur les règles du temps de travail que chacun interprétait à sa manière ...

Aussi, pour le bien de tous, il convient absolument que notre Administration montre l'exemple en publiant en interne via le groupe whatsapp DGARH et auprès des Organisations syndicales, la liste de ce qui est indispensable au fonctionnement du service public afin que le jour où nos outils seront à nouveau fonctionnels, seuls les effectifs nécessaires à la continuité des services essentiels soient rappelés au bureau.

Nous avons tous besoin d'une ligne de conduite claire à ce sujet.

Il serait aussi opportun de demander aux DGA, et Directeurs et chefs de service concernés de cesser de répéter à leurs agents qu'ils ne sont pas en congés... Cette réflexion est déplacée dans un contexte de double crise anxiogène.

Les agents n'ont pas demandé à rester chez eux... Comme tout le monde le confinement , voire l'isolement pour certains est très difficile et il est très mal venu de rajouter une couche de culpabilité à ces états.

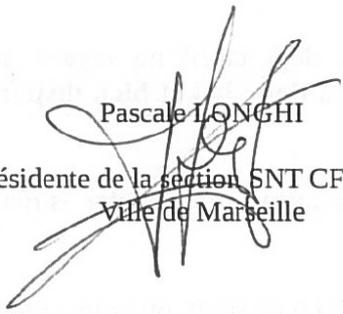
Il est aussi préférable de ne pas faire déplacer inutilement les agents sans appliquer le PCA, et d'éviter de demander à des personnels de terrain de se rendre sur des sites municipaux sans réel motif (comme cela a pu être le cas pour des techniciens qui ont du se déplacer inutilement sur des chantiers pourtant à l'arrêt)

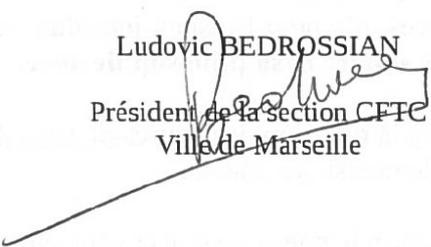
Nous demandons également que tous les agents de la Ville soient traités de façon similaire concernant les RTT et de leur maintenir celles-ci et que ceux qui s'activent depuis plus d'une semaine, avec leurs propres moyens ou sur le terrain soient d'ores et déjà assurés qu'un CIA leur sera attribué le moment venu pour les distinguer des autres.

Cette double crise (covid 19 et cyberattaque » a mis en exergue ce que nos OS demandent depuis plusieurs années à tous points de vue :

- des instructions claires et une ligne directrice commune à toutes les DGA
- une communication claire descendante de vos consignes en direction des managers de la ville
- le rappel à l'ordre des managers zélés, plus exigeants que vous même
- des marques de confiance et de soutien envers les agents de notre administration qui en ce moment en ont encore plus besoin que d'habitude.

Comptant sur votre compréhension et votre intervention pour remédier à ces dérives, nous vous prions , Monsieur Le Directeur Général des Services, d'accepter l'expression de nos salutations distinguées.


Pascale LONGHI
Présidente de la section SNT CFE/CGC
Ville de Marseille


Ludovic BEDROSSIAN
Président de la section CFTE
Ville de Marseille